

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
VENTADOUR-EGLETONS-MONEDIERES
PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Lundi 20 septembre 2021 à 20h30,
A la salle du Château Robert – Route de Soudeilles,
19300 EGLETONS**

Ordre du jour :

1. Affaires Générales.

- Approbation des comptes rendus des Conseils Communautaires du 14 juin et du 19 juillet 2021 ;
- Signature du registre des délibérations ;
- Désignation du secrétaire de séance ;
- Modification de la liste des conseillers communautaires de la Commune d'Egletons ;
- Modification des statuts du Syndicat mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour.

2. Affaires Financières.

- Subventions exceptionnelles :
 - à l'association « Egletons Photo Nature » ;
 - à l'association « Corrèz'Team ».

3. Ressources Humaines.

- Protocole d'accord sur l'aménagement du temps de travail ;
- Régularisation de la situation administrative d'un agent suite à démission ;
- Modification du tableau des emplois dans le cadre de l'ouverture de l'ALSH et de la micro-crèche à Marcillac la Croisille ;
- Création de poste dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences ;
- Médiateur du cinéma : renouvellement du conventionnement avec le Centre Culturel et Sportif (CCS).

4. Dossiers.

- Etude diagnostique et schéma directeur AEP :
 - Convention de maîtrise d'ouvrage unique relative aux travaux de mise en place d'équipements complémentaires de sectorisation ;
 - Avenant n°2 au marché pour l'étude diagnostique et l'établissement d'un schéma directeur AEP ;
- Avenant n°2 à la convention de dotation du fonds de solidarité et de proximité pour les commerçants, artisans et associations de Nouvelle Aquitaine ;
- Vente de terrain sur la ZA de Bois Duval ;
- Travaux de mise en sécurité du Château de Ventadour ;
- Demande de DETR pour l'achat d'un défibrillateur ;

- Service Ordures Ménagères :
 - Convention de partenariat avec l'Association Comité des Amis d'Emmaüs pour la récupération de pièces détachées en déchetterie ;
 - Engagement de la collectivité dans un processus d'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) ;
- Service Enfance Jeunesse : Convention Infirmière au sein du multi-accueil.

5. Affaires diverses.